

Université Côte d'Azur

COLLOQUE

organisé par

le Laboratoire de Droit International et Européen (LADIE-EA7414)
le Centre de Droit International de Nanterre (CEDIN-EA 382)
et le Laboratoire Forces du Droit (EA-4387)

VILLES, VIOLENCE ET DROIT INTERNATIONAL

31 mai et 1er juin

*Amphithéâtre Bonnacarrère (Villa Passiflores)
Avenue Doyen Louis Trotabas, 06000 Nice*



Forces du Droit
Université Paris 8



La ville en tant que lieu de violence a constitué ces dernières années un objet d'étude analysé principalement au prisme de la sociologie ou de l'ordre juridique interne. Elle constitue pourtant un enjeu majeur pour le droit international dans ses dimensions humanitaires et sécuritaires.

Les « guerres urbaines », de basse ou haute intensité, offrent à la fois une démonstration des limites protectrices et des difficultés d'application du droit international dans un espace présentant de fortes spécificités, mais également de ses potentialités en matière de prévention de la violence.

L'analyse du régime de protection offert aux villes par le droit des conflits armés permet de s'interroger sur l'existence d'un droit international des conflits armés en milieu urbain, à l'instar des régimes différenciés en droit international humanitaire que sont les conflits armés terrestres ou maritimes. Par-delà les conflits armés définis par le droit international, les nombreuses initiatives juridiques adoptées en réaction à des formes multiples de violence centrées sur le fait urbain placent désormais les villes en position d'acteurs du droit international de la sécurité.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme « Les villes et le droit international » (<https://vdicil.org>), initié en 2015, qui associe le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN- EA 382) de l'Université Paris Nanterre, le Laboratoire Forces du droit (EA4387) de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis, membres de l'Université Paris Lumières, et le Laboratoire de Droit International et Européen (LADIE-EA 7414) de l'Université Nice Sophia Antipolis, membre de l'Université Côte d'Azur.



☎ 04.92.15.71.94/ 04.92.15.71.99
idpd@unice.fr

Mercredi 31 mai 2017

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE

14h00 : Allocution de bienvenue

Jeanick BRISWALTER, Vice-président de la Commission Recherche de l'Université Nice Sophia Antipolis

Josiane AUVRET-FINCK, Professeure, Université Côte d'Azur, Chaire Jean Monnet, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'UNS, Directrice du LADIE EA 7414

I. UN DROIT INTERNATIONAL DES CONFLITS ARMÉS EN MILIEU URBAIN?

Première table ronde : La ville, objet d'une protection générale

Sous la présidence de Fausto POCAR, Professeur à l'Université de Milan, Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Président de l'Institut de Droit International de Droit Humanitaire

14hH0 L'application des principes du DIH à la guerre urbaine

Eric DAVID, Professeur émérite, Université Libre de Bruxelles

14h50 La ville protégée par l'encadrement des moyens de guerre

Anne MILLET-DEVALLE, Maître de conférences HDR, Université Côte d'Azur

15H10 La protection des villes dans les stratégies et manuels militaires nationaux et internationaux

Philippe FRIN, Conseiller juridique, LEGAD, Ministère de la Défense

15H30 Villes et droit de l'occupation

Jérôme de HEMPTINNE, Professeur, Université catholique de Louvain

15H50 Discussion

Pause-café

Deuxième table ronde : La ville, objet de protections spécifiques

Sous la présidence de Josiane AUVRET-FINCK, Professeure, Université Côte d'Azur, Chaire Jean Monnet, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'UNS, Directrice du LADIE EA 7414

16H30 La pertinence des statuts de « ville ouverte » et « ville défendue »

VAIOS KOUTROULIS, Professeur, Université Libre de Bruxelles

16H50 Le régime juridique de la ville assiégée

Isabelle MOULIER, Maître de conférences, Université Clermont Auvergne

17H10 La protection du patrimoine culturel des villes par le droit international humanitaire

Clémentine BORIES FONTANA-GIUSTI, Maître de conférences HDR, Université Paris Nanterre

17H30 La protection du patrimoine urbain : entre mémoires, identités citoyennes et conflits

Ricardo GONZALEZ VILLAESCUSA, Professeur, Université Côte d'Azur, CEPAM -CNRS

17H50 Discussion



Jeudi 1er juin 2017

2^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE

II. LES VILLES, MOYEN DE PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

Première table ronde : Un droit international de la conception et de l'administration des villes au service de la paix ?

Sous la présidence de Michel VEUTHEY, Vice-président de l'Institut International de Droit Humanitaire

09H00 La place des villes dans la pratique de la Commission de consolidation de la paix des NU

Mathias FORTEAU, Professeur, Université Paris Nanterre

09H00 Statut international et administration internationale des villes après les conflits armés

Ioannis PREZAS, Maître de Conférences, Université Paris 1

09H40 La construction de la ville au service de la guerre ou de la paix ?

Anouche BEAUDOUIN, Maître de Conférences, Université Côte d'Azur

10H00 La reconstruction des villes après la guerre : les marchés publics de reconstruction

Brigitte RAYNAUD, Expert près la Cour Pénale Internationale, Cercle K2

10H20 Un droit international de la sécurité municipale ?

Jean-Louis ITEN, Professeur, Université Paris 8

10H40 Discussion

Pause-café

Deuxième table ronde : L'action internationale des villes au service de la paix

Sous la présidence de Mathias FORTEAU, Professeur, Université Paris Nanterre

11H00 L'action pacificatrice des associations internationales de villes

Romélien COLAVITTI, Maître de conférences, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

11H20 L'exemple des coopérations de Cités Unies France dans le domaine « crises et réhabilitation »

Bertrand GALLET, Directeur Général, Cités Unies France

11H40 L'action de Genève dans la gouvernance internationale

Michel VEUTHEY, Vice-président de l'Institut International de Droit Humanitaire

12H00 Villes et sanctions internationales

Romain LE BOEUF, Professeur, Aix-Marseille Université

12H20 Discussion

12H40 Conclusions

Fausto POCAR, Professeur, Université de Milan, Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Président de l'Institut de Droit International de Droit Humanitaire

